

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 5 Septembre

INFORMATIONS

L'Expédition de Madagascar

L'armée hova

Certaines insurrections sont signalées dans l'île, de la part des peuplades jusqu'alors sous la dépendance des Hovas. Voici à cet égard la note communiquée par l'agence Havas :

Marseille, 31 août.

Les journaux de Madagascar arrivés par l'Armand-Béhic apportent les nouvelles suivantes :

Un navire venant de Vatomaniry rapporte que les Hovas de Fort-Dauphin seraient dans une situation désespérée. Il paraîtrait que le chef d'une importante tribu antanosy, nommé Rabefanasy, mettant à profit l'occasion propice de rançonner les Hovas à leur tour, a mis ses guerriers en mouvement, et a peu à peu forcé les Hovas à se réfugier dans leur forteresse.

Le Courrier de Madagascar ajoute :

« Les dernières nouvelles de Tananarive portent la date du 12 juillet et du 19 du même mois. Voici ce qu'on rapportait à Vatomaniry :

« L'armée française s'avancant de plus en plus malgré tous les obstacles accumulés sur son passage, les plus incrédules commençaient à craindre de la voir arriver à Tananarive. Il fallait aviser au plus vite. En conséquence, M. Porter, vice-consul d'Angleterre, accompagné des principaux personnages de la colonie étrangère, se rendit auprès du premier ministre.

« Reçu en audience privée, M. Porter, selon la version anglaise, aurait demandé au premier ministre s'il garantissait l'existence des étrangers au cas où les Français envahiraient l'Imérina.

« Le premier ministre aurait répondu que, ne pouvant assurer sa propre existence par ces temps troublés, il pouvait encore moins garantir celle des autres. Par conséquent, il conseillait fort à tous les étrangers d'évacuer l'Imérina dès maintenant : « Car, ajoute-t-il, si vous attendiez plus tard, vous ne pourriez le faire et seriez contraints à rester ici à vos risques et périls. Je vous avise qu'aussitôt les Français signalés sur les frontières de l'Imérina, je vais défendre à tous les habitants de l'Imérina de sortir de leurs districts

sous peine d'encourir les châtements les plus sévères. Ainsi donc, profitez de ce que, à l'heure actuelle, vous pourrez encore avoir des porteurs. Le moindre retard pourrait vous être préjudiciable. »

« Il n'y avait plus à tergiverser. Aussi, sans plus de retard, tous les étrangers engagèrent des porteurs et se mirent en devoir d'abandonner l'Imérina, car le danger était pressant.

« A Tananarive, le drapeau rouge signalant la patrie en danger est hissé en permanence, tout comme sur les douze montagnes sacrées. »

La colonne volante

Il est fortement question d'abandonner après Andriba la prolongation de la route dont la construction a été si néfaste à la santé de nos troupes. A partir de ce point, on formerait une colonne volante de 3 à 4.000 hommes escortée de 2.000 mulets bâtés, portant des vivres pour 17 jours, délai plus que suffisant pour atteindre Tananarive.

Je crois donc qu'à partir d'Andriba, on se contentera d'améliorer le sentier où cela paraîtra nécessaire, et qu'à l'aide de la colonne volante suffisante pour enlever les pentes, on ira énergiquement de l'avant. Dans ces conditions, j'estime que nous serons à Tananarive du 15 au 20 septembre prochain. Je laisse aux techniciens le soin de prouver la possibilité de cette marche de la colonne volante, et d'expliquer comment s'opèrent les ravitaillements.

Je me borne à dire que la question a été étudiée de très près et qu'aucun empêchement ne peut être objecté. Tenez donc pour certain que c'est ce qui va se passer. Cette colonne volante d'ailleurs n'aura pas, heureusement pour elle, de voitures Lefèvre; elle ne sera suivie que d'un convoi auxiliaire portant cinq jours de vivres, de telle sorte que la colonne volante ne commencera à recourir à ses vivres qu'à cinq étapes d'Andriba, c'est-à-dire à hauteur d'Ankazoloe. De ce point à Tananarive, il n'y a guère que 100 kilomètres, et les vivres emportés par la colonne seront amplement suffisants pour subvenir à ses besoins pendant ce trajet.

La nourriture des troupes

On organise, vu l'abondance de la viande, des pots au feu monstres, où la julienne sèche joue le rôle des légumes absents; après le bouilli, un deuxième plat de bœuf, lequel est suivi d'un rôti de même nature.

L'état sanitaire

Paris, 1^{er} septembre.

Le Temps publie une correspondance de Suberbieville, du 6 août, dans laquelle on lit :

Ce fut Fanch qui parla.
— Tu as tort, frère, de nous accuser; aucun de nous n'oublie que tu es l'ainé...
— En ce cas, donne-moi ta place qui est la mienne, Fanch.
— Je ne le peux pas, répondit celui-ci.
Le Cam ricana.
— Tu ne le peux pas?... Dis que tu ne le veux pas... Je comprendrais mieux.
— Je te répète, Jean-Marie, que ça m'est impossible...
— Ah! la bonne chose... Impossible! Et pourquoi?...
— Pourquoi? répondit Fanch hésitant... Pourquoi?... Parce que le père le veut ainsi.
— Le père! Le père est mort... Quand donc a-t-il dit ça? Je ne l'ai pas entendu quant à moi. Allons, assez de menteries, Fanch... etc...
Celui-ci ne laissa le pas achever.
— Jean-Marie, dit-il gravement, si tu n'as pas entendu le père, c'est que tu n'étais pas près de lui quand il nous a dit adieu pour la dernière fois. Si j'occupe cette place qui devrait être la tienne, c'est par son ordre, que nous avons tous juré de respecter, n'est-ce pas, frères?
— Oui, oui, répondirent les autres.
— ... Comme toi Jean-Marie, tu respecteras la dernière volonté de celui qui a tant souffert de ne pouvoir t'embrasser avant de mourir...
Le Cam resta muet, semblant réfléchir. Un combat intérieur se livrait en lui.
Il questionna de nouveau.
— Et cette... résolution est irrévocable?
Fanch se baissa pour prendre dans la chambre un rouleau de papier qu'il tendit à son frère.

L'intention du général Duchesne était de continuer la route en construction jusqu'au delà d'Andriba, tout au moins jusqu'à Kinajy. Mais le mauvais état sanitaire, conséquence naturelle d'une aussi dangereuse corvée, le décida probablement à organiser la colonne volante à partir d'Andriba. Si l'on veut aboutir et ne pas s'exposer à des mécomptes, il faut arriver vite à Tananarive.

La brigade du général Voyron est la moins éprouvée du corps expéditionnaire: il est vrai qu'elle n'a pas travaillé aux routes. Les nègres seuls y ont été employés; quant aux régiments d'Algérie, après avoir été sérieusement éprouvés au début, ils résistent assez bien et conservent les deux tiers de leur effectif en bonne état.

Les Hovas nous laissent heureusement fort tranquilles. Pas d'attaques de nuit, les convois circulent avec sécurité et, n'était l'intolérable chaleur (38 degrés en moyenne), les troupes auraient quelque repos; mais Suberbieville est loin de mériter la réputation de salubrité qu'on lui a faite.

Encaissée entre la colline de Mevatanana, à l'Est des marais au Nord et au Sud, l'Eikopa à l'Ouest, sans un arbre, c'est une épouvantable étuve où personne n'échappe à la fièvre ou à la dysenterie. Il y a même de fréquents accès pernicieux. En résumé, l'état sanitaire est mauvais; les décès sont nombreux et si on ne se hâte d'occuper Tananarive afin d'amener sur le plateau de l'Imérina tous les infortunés qui dépérissent aujourd'hui dans la partie basse de l'île, je ne sais pas ce qui peut arriver.

Le Président de la République au Havre

Le Président de la République, accompagné de M. Poincaré, ministre de l'Instruction publique, et du capitaine de Lamothe, officier de sa maison militaire, s'est rendu hier matin à l'Hôtel de Ville, au Congrès libre de l'enseignement qui se tient au Havre en ce moment.

M. Félix Faure a été reçu au bas de l'escalier d'honneur par M. Louis Brindeau, député, et par M. Salmon, sous-préfet.

A son entrée dans la salle, les congressistes se sont levés et ont accueilli le président par les cris répétés de : « Vive Félix Faure ! »

Le Président a été conduit au bureau où M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, lui a souhaité la bienvenue.

M. Félix Faure a répondu en quelques mots, protestant du dévouement du gouvernement républicain pour ceux qui donnent l'Instruction et les sociétés qui s'en occupent.

Le président de la République a assisté pendant

une demi-heure environ aux délibérations du Congrès et est parti ensuite, salué par les mêmes acclamations qu'à son arrivée.

Le ministre de l'agriculture à Vienne

Vienne, 1^{er} septembre.

Le ministre de l'agriculture, accompagné de M. Girard, son chef de cabinet, et de MM. Tisserand-Dubrée et Philippe, directeurs de son ministère, est arrivé ce matin à Vienne, pour présider les fêtes du concours régional agricole.

DISCOURS DE M. GADAUD

A la distribution des récompenses du concours, M. Gadaud a fait, au début de son discours, un rapide historique de la prospérité agricole de l'Isère depuis l'Empire.

J'attribue, a-t-il dit, cette prospérité à trois causes, d'abord, dit-il, au grand nombre et à la grande variété de vos cultures, qui s'étendent dans vos vallées ou s'étagent aux altitudes successives de vos montagnes, en six régions distinctes et forment, grâce à des températures moyennes favorables et à d'assez bonnes expositions, un ensemble aussi complet que possible; en second lieu à la vaillance et à l'endurance de vos populations qui, sentant bien que le secret de leur force est dans leur attachement à la terre, se sont moins que partout ailleurs détournées d'elle, et elles ont eu raison. Là où les campagnes sont désertes, la décadence arrive bientôt. L'absentéisme, suivant le mot de Proudhon, tue plus sûrement un pays que les plus grands fléaux.

Enfin, au développement et à l'excellence de votre enseignement agricole. Ici encore se vérifie cet axiome que la prospérité agricole d'une région est en relation directe avec le niveau de son enseignement agricole.

Est-ce à dire que tout soit pour le mieux dans la meilleure des régions. Ce serait un danger que de s'attarder à semblable illusion. Quant, au bout du sillon le laboureur retourne la charrue, s'il regarde en arrière, c'est pour s'assurer qu'il a tracé droit; mais bien vite, mesurant d'un coup d'œil l'espace qu'il lui reste à préparer, il reprend la marche régulière d'un laboureur que le repos de la nuit vient seul interrompre. Courage, le soleil n'est pas encore descendu à l'horizon et la tâche n'est pas terminée. A l'œuvre donc encore agriculteurs de l'Isère.

M. Gadaud conseille aux Dauphinois de sélectionner leurs graines et leurs engrais, de boiser leurs cimes, d'endiguer leurs torrents, de veiller à leurs mûriers, à leurs vers à soie, de fortifier leurs troupeaux, de ne pas laisser périr la vigne,

matin... une affaire pressante, dit-il, l'appelaient ailleurs... un rendez-vous donné... Fanch insista.

— Cependant, frère, la mère comptait te voir aujourd'hui... déjà depuis plusieurs jours tu n'es pas venu à la maison?...
Il répondit sèchement.

— Je te répète que j'ai affaire.

— Au moins te verra-t-on dans l'après-midi?...
— Peut-être!

Débarassé de ses mannes, il fit quelques pas en s'éloignant, puis revint encore pour demander :

— A quelle heure le départ demain?

— Demain, nous n'aurons le flot que tard... bien après le jour... c'est pas avant neuf heures, qu'on pourra sortir de la passe...

— Vers neuf heures alors, répéta le Cam.

Et il les quitta.

Les fils Gueguen, sauf le plus jeune, le petit Diéu, n'habitaient pas la maison paternelle; ils avaient seulement l'habitude de prendre leurs repas en famille.

Chaque jour, lorsque les exigences de la pêche ne les retenaient pas au loin, ils se réunissaient pour dîner ou souper, autour de la grande table, sur laquelle fumait la cotriade, la traditionnelle soupe de poissons, que préparait la mère.

Le soir on se séparait de bonne heure pour être debout de bon matin le lendemain, souvent même au milieu de la nuit, selon la marée.

Les uns habitaient dans le village même, d'autres avaient trouvé un gîte dans les fermes des environs, où ils s'employaient à la culture de la

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 6

LE MANOIR DU DIABLE

Par JACQUES BRÉMOND

PREMIÈRE PARTIE

L'équipage des « Saints-Anges »

II

L'ainé des Gueguen était demeuré invisible, et ses frères n'avaient pu lui faire connaître la volonté dernière du mourant.

— Alors, dit-il tout-à-coup d'une voix creuse, c'est donc Fanch, qui est le patron maintenant?

Les gars se turent.

Il fit quelques pas sur le plancher mouillé de la barque, et s'arrêta près du mât auquel il s'accrota.

— D'où vient, continua-t-il, que c'est pas l'ainé qui commande?...
Même silence.

Le jour pointait, blafard encore.

Le Cam se tourna successivement vers Guillaume, Yves, Marc et Corentin, dont la première clarté indécise blémait les visages.

— Ainsi, c'est entre vous, comme ça, tout simplement, que vous avez arrangé la chose?

Et plus durement, il ajouta :

— Eh bien! voyons, qui est-ce qui répond?

« cette gloire de Vienne, il y a dix-huit cents ans à l'époque des Césars ».

Chargé de vous apporter les encouragements de l'Etat, ma mission serait dès maintenant achevée si je pouvais oublier que je fais partie d'un gouvernement dont la fonction est de faire de la politique, j'entends de la saine politique, de la politique utile et féconde, de la politique nationale. A ce titre, mon devoir est de saluer plus particulièrement votre beau pays et le sol vénérable où la Liberté tint ses premières assises; et d'ailleurs il est facile de parler politique dans une contrée comme la vôtre, foncièrement républicaine, où les ardeurs des luttes, même les plus passionnées, n'ont jamais démenti cette vérité de votre vieux dicton: « Dauphinois courtois ».

La République solidement établie en France, démontre à chaque consultation de la souveraineté populaire sa vitalité que rien n'affaiblit. Cependant, pour la République comme pour l'agriculture, tout n'est pas fini. Il reste encore toujours plus de justice à graver dans nos lois, toujours plus de fraternité à introduire dans nos mœurs, toujours plus de solidarité à resserrer entre tous les fils de la grande famille française vaincus de la vie ou favorisés du sort; toujours éclairer davantage les masses profondes sur leurs devoirs et leurs véritables intérêts, à guider leur raison en nous inspirant sans cesse de leur cœur.

A l'extérieur, malgré le relèvement de sa force et de son prestige, des difficultés toujours possibles doivent tenir la prudence de la France en éveil, en même temps que le souci de sa dignité et de sa bonne renommée.

A l'intérieur, malgré leurs défaites répétées, les partis hostiles continuent une opposition, plus bruyante sans doute que redoutable, mais qu'il faut néanmoins surveiller.

Nous viendrons à bout de tout en continuant notre marche en avant, ferme et calme, sans hésitation comme sans précipitation, sans faiblesse comme sans emportement.

Un peuple est bien fort, messieurs, quand il a dans les mains ces deux armes: la droiture et le sang-froid.

Le général Dragomiroff

On télégraphie de Saint-Petersbourg :

A cause de grand deuil, l'armée russe n'aura pas cette année de grandes manœuvres. Voilà pourquoi l'empereur n'a pas envoyé d'invitation à des généraux français. Lorsque la garde impériale commença ses manœuvres partielles à Krasnoï-Sélo, à la première réunion de commandants de corps qui eut lieu au palais impérial, l'empereur s'adressant au général Obroutcheff, chef du grand état-major et gérant provisoirement le ministère de la guerre, lui dit :

« Du moment que nous n'avons pas cet été de grandes manœuvres, je ne vois pas pourquoi un de nos grands commandants n'irait pas en France aux manœuvres de nos amis, pour voir de ses propres yeux les progrès de l'armée française qui nous sont tous les ans signalés par nos agents militaires. »

Sur la réponse du général Obroutcheff, que S. M. n'avait qu'à désigner le général qu'elle choisissait pour que le ministère l'y envoyât immédiatement :

« Non, remarqua le Tsar, pas de mission officielle. Ce n'est ni à une parade, ni à une revue que notre général irait. Je veux qu'il se rende en ami et camarade, ainsi que nous traitons les militaires français lorsqu'ils viennent ici. »

terre, lorsque le temps trop gros forçait les *Saints-Anges* à rester au mouillage.

Le Cam, lui, logeait à quelques centaines de mètres du Guilvinec, au petit village de Kervillon, dans la maison d'un charbonnier, Pierre Mauduit, qui jouissait au pays d'une mauvaise réputation.

Ce Pierre Mauduit, ou comme on le désignait plus généralement d'un sobriquet breton, Le Ruz (le Rouge), à cause de la teinte acajou de ses cheveux et de sa barbe, était arrivé une première fois au bourg quelques années auparavant, venant on ne sait d'où.

A cette époque il s'était embauché en qualité de charretier dans différentes fermes, ne faisant dans chacune d'elles qu'un court séjour — ses maîtres ne pouvant s'accommoder longtemps de ses habitudes d'intempérance.

Bientôt chassé de partout, il rôda plusieurs mois inoccupé dans le village, puis disparut tout à coup.

Déjà, on ne pensait plus à Pierre Ruz, dont le départ avait été un soulagement pour plusieurs, lorsqu'un jour, on le vit revenir et s'installer dans une maison libre de Kervillon, dont il paya d'avance une année de location.

L'étonnement causé par ce retour inattendu augmenta, quand, le lendemain, une charrette vint de la ville, fit halte devant la nouvelle demeure de l'ancien charretier pour décharger une forge, une enclume, de nombreux outils, des marteaux, en un mot tout l'attirail d'un atelier de maréchal-ferrant.

Deux heures plus tard, les passants aburris contemplèrent une enseigne clouée sur la façade de la maison, portant en lettres gigantesques: « Pierre

Le général Obroutcheff communiqua les paroles impériales par télégraphe aux principaux commandants des circonscriptions militaires et, presque tous ont répondu en demandant l'autorisation de s'y rendre et le ministère a arrêté son choix sur le général Dragomiroff, commandant la circonscription militaire de Kiev. Le général Dragomiroff est notre grand tacticien adoré de ses soldats, grand ami de la France. Il ne cache pas ses antipathies pour l'Allemagne.

Allemagne

Berlin, 1^{er} septembre.

L'anniversaire de Sedan paraît devoir être cette année peu différent de l'anniversaire de l'année dernière.

En général, Berlin a peu pavosé en vue de la fête de demain; à l'exception des principales rues et places, où les propriétaires ont été priés d'orner leurs maisons et où les marchands trouvent intérêt à pavosier, très peu de chose a été fait. On voit des rues, et même des quartiers entiers, presque sans drapeaux.

La soirée est calme, après une tranquille journée. Beaucoup de Berlinoises sont allés à la campagne. Aussi, on voit relativement peu de monde dans les rues et dans les établissements publics.

Hannovre, 1^{er} septembre.

Ce matin, un service divin commémoratif a été célébré dans toutes les églises.

Dans l'après-midi, les « Kriegerverein », (Société d'anciens combattants), se sont rendus, musique et drapeaux en tête, au cimetière militaire où avait lieu une cérémonie à la mémoire des soldats morts sur les champs de bataille.

Les tombes des 170 combattants allemands et français qui y reposent ont été uniformément décorées.

Sur le tombeau des soldats français une couronne a été déposée portant l'inscription :

« De la part des vétérans allemands à leurs camarades français. »

Les décorations dans l'armée

Il existe actuellement dans l'armée active un certain nombre d'officiers qui ont fait la campagne de 1870 et qui ne sont pas encore décorés.

En revanche beaucoup sont décorés qui ne comptent guère plus de vingt ans de services et qui n'ont pris part à aucune campagne. D'autres, enfin, ont obtenu le ruban rouge après quinze ou seize ans passés en Algérie, au bord de la Méditerranée, sans avoir fait la moindre colonne.

Au ministère de la guerre on commence à se préoccuper de cet état de choses. Il paraît de toute justice de s'occuper d'abord de faire décorer tous les officiers qui ont pris part à la campagne contre l'Allemagne et qui attendent encore la croix, alors que de jeunes camarades reçoivent le ruban par le seul fait que les années passées en Afrique comptent double.

C'est ainsi que parmi les 55 officiers de cavalerie nommés chevaliers à l'occasion du 14 juillet dernier, 50 n'ont pas pris part à la campagne de 1870-71, et 17 n'ont pas vingt ans de services effectifs.

Le décret relatif au service en Algérie n'a été rendu que pour récompenser les actions d'éclat lors de la conquête, c'est-à-dire à une époque où l'on s'y battait tous les jours et où chacun risquait sa vie. Aussi est-il question de le modifier, sinon de l'abroger complètement.

Mauduit, charbonnier. Où avait-il trouvé l'argent nécessaire pour payer à l'avance cette location coûteuse? Par quels moyens s'était-il procuré les quelques cents francs indispensables aux premiers frais de son établissement? personne n'aurait pu le dire.

Mal avisé, sans doute, eut été celui qui aurait tenté de questionner le nouveau venu à ce sujet.

Le tablier de cuir aux reins, les manches relevées sur ses bras noueux, une courte pipe émergeant de sa barbe rouge, inculte et toute broussaillée, Pierre Mauduit, sur le seuil de sa porte, n'offrait pas un aspect suffisamment engageant pour qu'on risquât une semblable démarche.

Chacun se tint donc sur une prudente réserve, peu soucieux d'encourir les colères de l'ancien charretier.

Ses voisins du Guilvinec se contentèrent d'échanger, bien bas, leur surprise du revirement si complet survenu dans la fortune du Ruz.

Puis les suppositions, d'abord vagues, prirent une consistance plus sérieuse, à la suite de deux ou trois paroles imprudentes qu'il laissa échapper dans un cabaret, après boire.

La conviction générale fut désormais que Pierre Mauduit avait utilisé son absence du pays à quelque mauvais coup, dont le produit faisait les frais de sa nouvelle position.

Mais malgré ces bruits compromettants, devant la crainte qu'il inspirait, on se contenta prudemment de l'éviter.

Cette mise à l'index générale ne parut pas du reste le contrarier outre mesure. Il affecta, de son côté, de ne se lier avec personne, et comme il

L'évacuation de l'Egypte

A la Chambre des communes, à propos du budget consulaire et diplomatique, M. Clarke propose une réduction de cent livres sterling sur les appointements de lord Cromer et il insiste pour que le gouvernement fasse quelque chose pour amener l'évacuation de l'Egypte.

M. Curzon déclare que le moment est mal choisi pour discuter l'évacuation. Il y a peu de députés dans la salle; il n'y a aucun ancien ministre, et en l'absence de sir William Harcourt, il refuse de discuter longuement cette question.

Il ne voit dans la conduite actuelle de l'Angleterre en Egypte rien qui indique qu'on laisse aller les choses à la dérive. Mais si une politique d'abandon n'est pas désirable, une politique d'action l'est encore moins et le gouvernement ne voudrait pas, dans une question de cette importance, se laisser pousser à une action quelconque soudaine ou précipitée.

Sir Charles Dilke déclare qu'il est heureux que M. Curzon n'ait rien dit à cette occasion qui pût rendre plus difficile la solution de cette question.

Nous nous sommes engagés sur l'honneur à nous retirer de l'Egypte, et c'est aussi notre intérêt.

M. Clarke retire sa proposition.

L'insurrection cubaine

Madrid, 1^{er} septembre.

La mobilisation des troupes, motivée par l'envoi de renforts à Cuba, s'est effectuée dans les conditions les plus satisfaisantes. Il ne manque à l'appel que 6 0/0 des hommes convoqués, et ce pour cause de maladie.

Le général Azcarraga, qui avait été chargé de cette délicate opération, a été chaleureusement félicité pour la manière dont il a su la mener à bien.

Le général Salcedo, l'ancien commandant des troupes à Cuba, a eu à Saint-Sébastien une nouvelle conférence avec la Reine-régente, qui s'intéresse vivement à la santé de l'armée de Cuba et aux progrès de la campagne.

D'après une dépêche reçue de Philadelphie, vingt filibustiers ont été arrêtés et emprisonnés par ordre de la Trésorerie.

Le maréchal Campos est arrivé à Puerto-Principe.

Actuellement, quinze navires de la Compagnie transatlantique, se rendent à l'île de Cuba ayant à bord 25,000 hommes de troupe.

Une dépêche officielle de Cuba annonce qu'une bande de 200 insurgés a attaqué le poste de la garde civile de Mordaza. Les insurgés ont été repoussés, mais ils ont incendié le fort avant de battre en retraite.

La garde civile a eu trois tués. La bande est poursuivie.

Menaces au roi d'Italie

On télégraphie d'Aquila, aux journaux, l'information suivante :

Le général Mocenni, ministre de la guerre, reçut, il y a quelques jours, une lettre anonyme l'engageant à dissuader le roi de se rendre aux grandes manœuvres. « Sa Majesté, disait l'auteur de la lettre, pourrait trouver à Aquila un second Passanante. »

Le roi, informé de cette menace, ne voulut en

passait plus de temps au cabaret qu'à sa forge, il choisissait toujours le moment où les pêcheurs étaient en mer pour s'y installer, et y boire seul tout à son aise.

C'est là que le rencontra à plusieurs reprises Jean-Marie, qui, lui aussi, aimait à boire, et s'attardait fréquemment dans les débits au lieu de suivre le vieux et les frères.

Le même vice les poussa l'un vers l'autre, si bien qu'un jour le Cam, en quête d'un gîte, accepta l'offre que lui fit son compagnon d'ivresse, de venir occuper, moyennant une faible rétribution, une chambre restée vide dans sa maison de Kervillon.

Dès lors une étroite union s'établit entre eux; toujours ensemble, on les rencontrait traînant de débits en débits, s'attablant des journées entières devant les verres sans cesse vidés, l'un insensible aux reproches de son père et de ses frères, l'autre ne paraissant pas se soucier de la forge qui chômait, ni des voituriers en détresse frappant en vain à sa porte close.

Le soir, chassés du dernier cabaret resté ouvert, abrutis par l'ivresse, chancelants, la tête lourde, ils regagnaient péniblement Kervillon en fredonnant quelque refrain grossier.

Au moment de la mort du vieux Gueguen, il y avait déjà deux ans que Jean-Marie partageait la demeure de Pierre Mauduit; deux années que cette permanente fréquentation développait ses penchants vicieux. Deux années qu'insensiblement le goût du travail s'était éteint en lui, deux années qu'il s'abandonnait à sa paresse d'ivrogne, sans honte de se voir si vil, à côté des siens si courageux!

tenir aucun compte et l'on a remarqué qu'aucune escorte militaire n'entourait sa voiture à son entrée à Aquila.

La police recherche l'auteur de cette lettre. Bien qu'elle soit émaillée de fautes d'orthographe, peut être commises à dessein, la forme et le style indiquent qu'elle est l'œuvre d'un esprit cultivé.

Arrestation d'anarchistes

On télégraphie de Marseille :

La police de sûreté a arrêté deux individus réputés anarchiste dangereux, à la suite d'ordres spéciaux donnés par le ministre de l'intérieur. Trois autres devaient être arrêtés en même temps, mais on ne les a pas trouvés chez eux.

Vol à la Société Générale

La Société générale de la rue de Provence, a été victime samedi soir d'un vol important.

Le garçon de recettes Louis Vêrac rentrait vers quatre heures de sa tournée, une des plus importantes à cause de l'échéance du 31 août, et s'installait pour faire ses comptes dans sa petite cabine grillée, située dans une salle spéciale réservée aux garçons de recettes.

Vers cinq heures, il eut besoin de monnaie, il prit un billet de mille francs, sortit de son bureau, qu'il ferma à clef, et se rendit auprès d'un de ses collègues.

Deux minutes après, il revenait, continuait à compter son argent, et procédant à la récapitulation de sa recette, s'apercevait qu'une liasse de billets de banque s'élevait à la somme de 48,500 fr. avait disparu.

Il prévint aussitôt ses chefs, on ferma toutes les portes et on fit part de ce vol à M. Guénin, commissaire de police du quartier.

Vêrac prétend qu'il avait placé la liasse de billets sur la table de son bureau. Or, ce bureau est entouré d'un grillage qui permet de voir ce qui se passe à l'intérieur, et les voisins déclarent n'avoir vu personne.

D'autre part, le public était trop restreint; c'est à peine s'il restait dans la salle une dizaine de personnes, venues pour retirer les effets qu'elles n'avaient pas payés à présentation.

Vêrac a demandé à M. Guénin de rester à sa disposition jusqu'à la fin de l'enquête. Quatre agents de la sûreté ont été chargés de procéder à quelques recherches; mais il reste à savoir si les billets n'ont pas été parus avant la rentrée du garçon.

Les courses de taureaux

Bayonne, 1^{er} septembre.

Aujourd'hui devait avoir lieu une grande course de taureaux aux arènes bayonnaises, avec le célèbre espada Mazzantini.

Ce matin, par ordre ministériel, les toreros ont été expulsés et reconduits à la frontière, malgré les vives protestations des habitants et l'intervention de la municipalité.

Les arènes sont fermées et occupées par cinq brigades de gendarmerie, dont deux à cheval, et des soldats de l'artillerie. De nombreuses patrouilles circulent dans les rues.

Une grande agitation règne parmi la population, car beaucoup de voyageurs étaient venus des environs pour assister aux courses.

Le Conseil municipal, convoqué d'urgence, a tenu une courte séance, à l'issue de laquelle le maire et les membres du Conseil municipal ont envoyé au Ministre leur démission motivée.

Que de fois le vieux Gueguen n'avait-il pas essayé de l'arrêter sur cette pente fatale qui l'entraînait à la boue!

Tantôt, à force de prières et de supplications, il tentait de le ramener dans la bonne voie!

Tantôt, employant la menace, l'honnête marin lui faisait présenter qu'il lui refuserait un jour le droit de priorité que son âge lui donnait sur ses frères et que, lorsque la vieillesse ou la mort lui retirerait le commandement des *Saints-Anges*, ce ne serait pas lui, l'aîné, qui serait digne de le remplacer. Endormi dans sa paresse, ancré dans son vice, le boiteux restait sourd aux supplications. Quant aux menaces, il n'y croyait guère et ne s'en effrayait pas.

Lorsque les *Saints-Anges* changeront de patron, pensait-il, c'est que le vieux sera mort. Et ce jour-là, forcément, c'est moi qui prendrai sa place, parce que je suis l'aîné, et que personne n'osera me contester mon droit!

Il comptait sans la prévoyance du vieux Gueguen...

Aussi sa déception avait-elle été cruelle ce matin-là, en apprenant que les menaces du père n'étaient pas vaines, et que lui, l'aîné déchu de ses droits, devait, par son ordre, céder le pas à son frère Fanch, et courber honteusement la tête devant lui...

Seul maintenant sur la route de Kervillon, il se laissait aller à ses réflexions.

Un profond ressentiment contre son frère Fanch s'allumait en lui...

(A suivre)

Le Préfet du Gard vient, conformément aux instructions du Ministre de l'Intérieur, de prendre l'arrêté suivant :

« Considérant que par les violations incessantes et délibérées des lois et règlements qu'elles entraînent à chaque spectacle, les courses de taureaux portent atteinte à l'ordre et à la moralité publiques, arrête : les courses de taureaux de quelque nature qu'elles soient et demeurent interdites dans toute l'étendue du département. »

M. Charrier, premier adjoint, faisant fonctions de maire, prévoyant les grands désordres qui pourront se produire à cause de l'interdiction des courses de taureaux, a écrit aussitôt au préfet du Gard une lettre par laquelle il déclare qu'il refuse de s'associer à une mesure « dont l'effet est de blesser les sentiments de toute une population ».

Il déclare se décharger entièrement des conséquences regrettables que l'application de l'arrêté pourrait occasionner ; les autres membres de la municipalité se sont associés à cette déclaration.

Se conformant aux instructions du Ministre de l'Intérieur, le Préfet des Landes a pris également un arrêté portant interdiction des courses de taureaux.

L'article 1^{er} de cet arrêté dit : « Sont interdites pour le département des Landes toutes les courses de taureaux sans exception. »

Les courses landaises sont donc aussi interdites désormais.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Le Monument Canrobert

3^e LISTE

M. Martine	1 fr.
M. l'abbé X.	1
Mme V ^e D.	5
Total des listes précédentes.....	40
TOTAL.....	47 fr.

L'école de Saint-Cyr a fait parvenir sa souscription ; elle s'élève à 700 fr. Le capitaine Driant, instructeur à cette école, a en outre souscrit pour 50 fr.

Ferme-école du Montat

Le jury d'admission institué par l'art. 10 du règlement se réunira, lundi 16 septembre courant, à huit heures du matin, à la ferme-école du Montat, à l'effet de déterminer, en exécution de l'art. 19, l'admission de seize nouveaux élèves qui doivent être reçus, en 1895, dans cet établissement, conformément aux prescriptions de l'art. 3.

Les parents des candidats aux places d'élèves apprentis devront faire parvenir à la préfecture, par l'intermédiaire du maire de leur commune, avant le 10 septembre, terme de rigueur, les pièces ci-après dénommées :

- 1^o La demande écrite par le candidat sur papier timbré ;
- 2^o L'acte de naissance ;
- 3^o Un certificat de vaccination et de bonne constitution délivré par un médecin ;
- 4^o Un certificat de bonne conduite délivré par le maire de la commune ;
- 5^o Un certificat d'instituteur constatant que le candidat a reçu les premiers éléments de l'instruction primaire.

Un concours de dames pour les postes

Un concours pour l'admission à 450 emplois de dames dans les bureaux de poste et les bureaux mixtes de France et d'Algérie, aura lieu les 23 et 24 septembre prochain au chef-lieu de chaque département.

Ne seront admises à concourir cette fois, que les postulantes ayant exercé effectivement l'emploi d'aide dans des bureaux de quelque importance pendant trois années au moins.

Chaque directeur départemental recevra les demandes des candidats. La liste d'inscription sera close partout le 8 septembre.

Les caisses d'épargne postales

On vient de s'apercevoir d'un fait très grave. Des receveurs de caisses d'épargne postales ont dissimulé des déficits de caisse en fournissant aux inspecteurs en tournée de fausses indications sur leurs opérations.

Le nombre de ces fraudes est assez grand pour qu'on cherche à y mettre un terme.

Dans la crainte, sans doute, d'un scandale qui révélerait une situation trop fâcheuse, on se borne à mettre en garde les inspecteurs contre les moyens irréguliers qu'emploient les receveurs indisciplinés. On leur indique la marche à suivre pour administrativement les déjouer.

Si une fraude est soupçonnée, on avise les inspecteurs qu'ils ne doivent pas hésiter — ils hésitaient donc ! — à la signaler au directeur général immédiatement.

Ces secrètes instructions paraissent dévoiler des habitudes générales vraiment singulières. L'irrégularité serait-elle tellement la règle dans les comptes des caisses d'épargne postales que les inspecteurs, dont la surveillance était bien platonique, ont dû attendre, pour la signaler, que leur directeur les y invite comme il vient de le faire.

L'armée à bicyclette

La bicyclette, utilisée dans l'armée pour le service des dépêches, menace d'envahir de plus en plus l'armée. Déjà, d'ingénieux esprits parlent d'organiser des corps de cyclistes. Un officier, le capitaine Gérard, du 87^e de ligne, a inventé une bicyclette pliante, qui porterait son homme sur les terrains accidentés ou au moment de la bataille.

La Revue du Cercle militaire déclare que cette machine « permet d'assurer au fantassin toute la vitesse du cavalier avec un fond bien supérieur, sans cependant rien lui enlever de cette aptitude à passer partout, qui constitue la faculté essentielle de l'infanterie. »

La machine se plie en sorte que les deux roues sont ramenées l'une contre l'autre, axe contre axe.

Plier la bicyclette s'exécute en cinq temps ; déplier en quatre ; chacune de ces deux opérations exige à peine une demi-minute.

Cette bicyclette a été expérimentée par un corps de cyclistes du 87^e de ligne, aux manœuvres dernières, près de Saint-Quentin.

Gourdon

Le conseil général de la Dordogne a voté par 26 voix contre 11, le raccordement à Terrasson, et non à Condat, de la ligne de Nontron à Sarlat (autrefois Nontron-Montauban) avec celle de Périgueux à Brives.

Ce vote ne lèse pas seulement les intérêts du Sarladais, il atteint aussi, et dans une grande mesure, ceux de la région gourdonnaise.

Il retarde indéfiniment, s'il ne le supprime pas définitivement, l'embranchement de Carsac à Gourdon. Ce tronçon de ligne, au point de vue général, devient à peu près inutile, si le raccordement de Nontron-Sarlat se fait à Terrasson au lieu de se faire à Condat, car il est certain que les voyageurs arrivés à Terrasson ne passeront plus par Sarlat pour venir dans notre ville.

Mais faut-il désespérer, et le raccordement sur Terrasson est-il un fait accompli ? Non, si nos représentants (nous entendons spécialement parler des députés et sénateurs du Lot) veulent parler avec fermeté et défendre énergiquement nos intérêts, toujours sacrifiés.

La construction du Nontron-Sarlat, avec raccordement à Sarlat (et non à Terrasson), avait été votée par les Chambres. Il n'appartient pas à un conseil général ni au ministre d'abroger une loi. La question reviendra donc devant les Chambres.

Il appartiendra, par conséquent, à nos représentants d'empêcher, par tous les moyens en leur pouvoir, l'iniquité de s'accomplir.

Nous les attendons à l'œuvre. Mais ne nous berçons pas d'illusions, car nous connaissons depuis longtemps la bienveillance qu'ils manifestent pour tout ce qui touche aux intérêts de notre chère cité.

Depuis l'ouverture de la chasse la sous-préfecture de Gourdon a délivré 215 permis.

Divers incendies, paraissant devoir être attribués à des causes accidentelles, ont eu lieu sur plusieurs points de notre arrondissement : Le 24, à Labastide-Murat, une meule de blé appartenant au sieur Baldy Jean, a été détruite. Les pertes, évaluées à 155 fr., ne sont couvertes par aucune assurance.

Le 26, à Carluet, le feu a détruit une grange avec toutes les récoltes qu'elle renfermait, occasionnant une perte d'environ 1280 fr. au propriétaire, le sieur Delpech Pierre, heureusement en grande partie couvert par une assurance.

Le même jour, à Concorès, un incendie a également détruit une grange avec toutes ses récoltes appartenant au sieur Feydel.

Sarrazac

Ces jours derniers, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison de M. B..., propriétaire à Sarrazac, pendant l'absence de ce dernier.

Après avoir tout bouleversé dans l'habitation, il se sont emparés d'une somme de 53 fr. enfermée dans une armoire.

La gendarmerie de Martel a ouvert une enquête.

Le Vigan

Mardi dernier, la gendarmerie de Gourdon

a arrêté, dans la commune du Vigan, pour vol au préjudice de son patron, un nommé Boury François, ferblantier, 17 ans, né à la Châtre (Indre), sans domicile fixe.

Payrignac

Le nommé Materre, ouvrier mineur, demeurant à Payrignac, travaillait au creusement d'un puits. Hier, par suite d'un faux mouvement il est tombé au fond du trou qu'il avait déjà creusé à six mètres de profondeur. Dans sa chute il s'est fait de graves contusions à la tête et à une jambe.

L'affaire des fraudes électorales de Toulouse

Toulouse, 2 septembre.

A sept heures quinze minutes, les jurés rentrent dans la salle d'audience, et M. le chef du jury fait connaître d'une voix ferme le résultat de ses délibérations.

Le verdict du jury est, comme il fallait s'y attendre, un verdict de non culpabilité, il est négatif sur toute la ligne.

En conséquence, la cour déclare acquittés : MM. Adouy, Corne et Coudere, ainsi que le sieur Mascaras, et ceux-ci sont immédiatement mis en liberté.

L'auditoire, devenu très nombreux au moment des plaidoiries, applaudit bruyamment la décision du jury et de longs bravos, que M. le président est impuissant à réprimer, se font entendre.

L'audience est levée à 7. 45.

Chat enragé

Judi matin, M. Miquel, géomètre à Caussade, a été mordu trois fois à une jambe par un jeune chat qui s'est tout à coup jeté sur lui. Un voisin a abattu l'animal d'un coup de fusil.

L'autopsie du chat, faite à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, a démontré qu'il était atteint de la rage.

M. Miquel est parti le soir même pour Paris à l'Institut Pasteur.

Wagon incendié

Toulouse, 1^{er} septembre.

Le fourgon du train n° 106, de Toulouse à Bordeaux, a été complètement détruit en cours de route par un incendie. On a dû l'abandonner à Saint-Jory.

Ce fourgon portait les bagages destinés aux stations au-delà de Montauban.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 118^e livraison (31 août 1895). — Alain le balaie, par M^{me} de Nanteuil. — Le daltonisme et ses dangers, par Pierre de Mériel. — La bicyclette, par Edmond Renoir. — Grand'mère et petit-fils, par Albert Cim. — La France à Madagascar : Sur la route de Tananarive, par Louis Rousselet. — Chaque numéro : 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, E. Zier. — Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire du N° 35. (31 août 1895.) 1^o A la Recherche des Négritos, par M. L. Lapique, avec neuf gravures d'après des dessins ou photographies, et une carte. — 2^o Un été au Groenland, par M. Th. V. Garde, avec quatre gravures d'après des dessins ou photographies. — 3^o A travers le Monde, Missions, Excursions, Nouvelles, Bibliographie, etc. Six gravures et deux portraits d'après des dessins ou photographies. — 4^o Conseils aux Voyageurs. — Excursion dans les Vosges : 16 jours pour 370 francs. — 5^o 6^o Tour du Monde-Guide et Tableaux graphiques. — Excursion dans les Vosges. 16 jours ; dépense : 370 fr. environ. — Chaque livraison, 50 cent.

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

SUCCÈS DU PIANO

Anthiome (E.). <i>Chant du Père</i> (très facile).....	1 »
Broustet (E.). <i>Kitra</i> , mazurka russe (moyenne force).....	2 »
Cressonnois. <i>Baby</i> , quadrille sur des rondes enfantines (facile).....	1.70
Lacome (P.). <i>Berceuse</i> (moyenne force).....	1.35
Maraval (J.). <i>Ce que raconte le moulin</i> (facile).....	1 »
Pessard (E.). <i>Mlle Carabin</i> , valse (moyenne force).....	2 »
Pfeiffer (G.). <i>Sérénade de Chérubin</i> (difficile).....	1.35
Rougnon (P.). <i>Danse hongroise</i> (moyenne force).....	1 »
Salomé (Th.). <i>Menuet</i> (très facile)....	1 »
Salvayre (G.). <i>Sommeil de la poupée</i> (moyenne force).....	1.70
Serpette (G.). <i>La Garde russe</i> , marche (moyenne force).....	2 »
Wittman (G.). <i>Marche du Figaro</i> (moyenne force).....	1.70

Pour recevoir franco, adresser commandes et mandats à Paul DUPONT, 4, rue de Bouloi, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition universelle de Bordeaux

Mai à Novembre 1895

En vue de faciliter la visite de l'Exposition universelle de Bordeaux, la Compagnie d'Orléans a pris les mesures ci-après :

1^o La durée de validité des Billets d'aller et retour qui sont délivrés à toutes les gares du réseau pour Bordeaux, est étendue comme suit :
 Jusqu'à une distance de 100 kil. 2 jours.
 — — — 200 — 4 —
 — — — 300 — 6 —
 — — — 400 — 8 —
 — — — 500 — 10 —
 au-delà de 500 kilomètres..... 12 —

2^o Des billets directs d'aller et retour sont également délivrés à toutes les gares du réseau de Lyon pour Bordeaux.

Ces billets sont uniformément valables 12 jours.

3^o La durée de validité des billets d'aller et retour émis par les gares de la section de Tonneins à Villeneuve-sur-Lot, pour Bordeaux-Saint-Jean est élevée de 2 à 4 jours.

4^o La durée de validité des billets d'excursion dans le Centre de la France et les Pyrénées est élevée de 30 à 35 jours.

5^o La durée de validité des billets aller et retour individuels, délivrés par toutes les gares du réseau d'Orléans pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées, dont l'itinéraire s'établit par Bordeaux, est portée de 25 à 30 jours.

6^o Les billets d'aller et retour de famille, délivrés via Bordeaux, à toutes les gares du réseau d'Orléans pour les mêmes stations thermales et balnéaires, dont la durée de validité est de 33 jours, sont valables 38 jours.

Les dispositions qui précèdent resteront en vigueur pendant toute la durée de l'Exposition de Bordeaux.

Des trains de plaisir à prix réduits, à destination de Bordeaux, auront lieu les 11 et 25 août, 8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre, au départ des gares de Poitiers, Limoges, Tulle, Sarlat, etc. ; ils desserviront toutes les gares et stations des sections environnantes.

Enfin, deux trains de plaisir auront lieu le 4 août pour Bordeaux : l'un desservira les gares comprises entre Angoulême et Les Eglisottes, et l'autre les gares comprises entre Bergerac et St-Emilion ; ces deux derniers trains pourront être renouvelés le 18 août, les 1^{er}, 15 et 29 septembre et le 13 octobre.

VOYAGE D'EXCURSION

AUX

Plages de la Bretagne

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Plérmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimper, Rosperden, Carnéac, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1^{re} classe : 45 francs. — 2^e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

M. AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste, à Brives, informe le public qu'il sera à Cahors, Hôtel de l'Europe, le dernier samedi de chaque mois, à la disposition des personnes qui réclameraient ses soins.

Par suite de cette nouvelle combinaison, il pourra rester deux jours quand ses clients en auront besoin.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montrejeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :
1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.
— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe rédoit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS
A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour, il est délivré, chaque année, du 1^{er} mai au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe sur le double des prix des billets simples.

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS
VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :
Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

Bibliographie

JOURNAL DES DEMOISELLES

EDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :

1^o 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2^o Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3^o Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4^o Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an.

5^o Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6^o Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

LA POUPEE MODELE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte.

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

**LA GUERRE AU VINGTIÈME SIÈCLE
L'INVASION NOIRE**

par le Capitaine DANRIT

Illustrée par PAUL de SÉMANT

Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombouctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.

Impuissantes à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.

Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspérés par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruaient à l'assaut de l'Europe, renouvelant l'invasion des Sarrasins ?..

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'in vraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans *La Guerre de Demain*, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noires peuplades trop longtemps ignorées.

L'Invasion Noire est ornée de nombreuses et émouvantes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleur et dressée d'après les documents les plus récents. »

Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque semaine.

« On peut souscrire aux dix premières séries, regues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

AFFICHAGE GÉNÉRAL « DISTRIBUTION » IMPRIMÉS
L. AUBOURG & C^{ie}
4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)
— PARIS —
La Maison L. AUBOURG & C^{ie}, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.
S'ADRESSER A M. DUEZ, DIRECTEUR
4, Rue St^e-Anne (Avenue de l'Opéra), Paris.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

FÉLIX ALCAN, Editeur, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

par les D^{rs} E. BOUCHUT et A. DESPRÉS

Sixième Edition au courant des derniers Progrès de la Science.

1 magnifique volume de 1630 pages in-4^o sur 2 colonnes, avec 1000 gravures dans le texte Indispensable aux Familles

PRIX : BROCHÉ, 25 FR.; — RELIÉ, 30 FR. Franco contre Mandat.

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ
Un Journal Politique

dans un département du Centre, 25 ans d'existence, seul organe quotidien, conservateur de la région. Ecrire aux initiales P. F. Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE
Paraissant le mardi

Abonnement pour un an:

France 5 fr.
Etranger..... 6 fr.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE
POUR
LA POSE DES DENTS
Le Redressement
& toutes les Opérations relatives
à L'ART DENTAIRE.
AUDOUARD
Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

LIQUIDATION

pour cause de cessation de commerce

P. BRUEL

CAHORS, — Rue du Lycée, n^o 3, — CAHORS

Porcelaines et Cristaux, Articles pour limonadiers et maîtres d'hôtel, Services de table à café et à thé, Fantaisies de toutes sortes, Biscuits anglais, Cristaux de Bohême, Statuettes de Saxe, Vases, Services à toilette, Jardinières, etc., etc., à 25, 30 et 50 0/0 de rabats des prix ordinaires de vente.

On céderait le fonds à l'amiable.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaton, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT
6, Rue de la Liberté, Cahors.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints
Vitrerie en
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres
Marbre Rue du Lycée, n^o 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.